

**COMPTE RENDU DES C.A.P.L. n° 2 et 3  
19 octobre 2009**

**Recours de notation catégories B et C**

Les Commissions Administratives Paritaires Locales n° 2 et 3 se sont réunies le 19 octobre 2009 pour examiner les demandes de recours de notation formulées par un contrôleur et quatre agents d'administration.

Sur le dossier examiné en CAPL n°2, la note du contrôleur a été relevée à +0,02 . Il est à noter qu'une réserve de bonification d'un mois avait été constituée pour les contrôleurs .

*Les élus en CAPL n°2 : Sylvie Cartin, Michèle Denis, Laurence Renaux, Elisabeth Conduto et Ariane Lievain ont voté POUR.*

Sur les dossiers examinés en CAPL n°3 un seul agent a obtenu le relèvement de sa note à + 0,02. Sur les 4 dossiers examinés, la direction a émis un avis défavorable pour 2, laissant la responsabilité aux organisations syndicales d'affecter le seul mois capitalisé à un des deux dossiers restants.

*Les élus de la CAPL n° 3 : Claude Martin, Céline Aubert, Valérie Szajkowski, Nicole Dupont et David Wlodarczyk ont voté CONTRE les 3 dossiers n'ayant pas obtenu satisfaction, et se sont abstenus concernant le dossier ayant obtenu +0,02 estimant que ce dossier méritait un relèvement plus important, au même titre que les 3 autres.*

Les agents ont un délai de deux mois après notification de la décision de la Trésorière Payeuse Générale, pour faire un recours auprès de la Commission Administrative Paritaire Centrale compétente.

**Bilan campagne de notation B et C**

La présidente nous communique le bilan de la campagne de notation 2009 :

Catégorie	Agent à noter	Agent apportant	Agent pouvant consommer	Capital mois attribué	Réserve
<b>B</b>	146	114	101	102	1
<b>C</b>	189	169	163	153	1

Catégorie	Agent bénéficiant Réduction 1 mois	Agent bénéficiant Réduction 3 mois	Agent avec note d'alerte - 0.01	Agent pénalisé -0.02 -0.06
<b>B</b>	32	23	0	0
<b>C</b>	50	34	1	0